

Sage-femme

Domaine : Praticiens médicaux

Appellations

- Sage-femme

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible avec le diplôme d'état de sage-femme. Des formations complémentaires (échographie obstétricale, homéopathie,...) peuvent être requises. Des vaccinations prévues par le code de santé publique sont exigées.

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi / métier s'exerce soit à titre libéral en cabinet privé ou en tant que salarié au sein d'établissements médicaux, en contact avec les patientes, les couples et en relation avec différents intervenants (médecins, infirmiers, psychologues, ...). L'activité peut s'exercer en horaires décalés, les weekends, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes ou des gardes.

Activités de base

- Compléter les documents médico administratifs et échanger des informations avec différents interlocuteurs
- Conseiller la mère sur les premiers gestes maternels, les soins spécifiques et préconiser d'autres suivis médicaux
- Effectuer le suivi de la grossesse ou orienter la patiente vers une prise en charge médicale spécifique en cas de situation à risques
- Effectuer les soins et l'examen de naissance du nouveau né (vérification des fonctions vitales, mensurations,...) et surveiller l'état de la mère
- Organiser l'accouchement (préparation de la patiente, surveillance du travail, ...) et assister ou apporter un appui technique au médecin obstétricien

Compétences de base

- Règles d'hygiène et d'asepsie • Techniques de réanimation • Techniques de relaxation • Techniques d'interprétation et de diagnostic médical

Activités spécifiques

- Coordonner l'activité d'une équipe -Techniques d'animation d'une équipe • Échographie obstétricale • Effectuer le suivi administratif et comptable d'une structure -Connaissances de base en gestion administrative et comptable • Maternité • Néonatalogie • Prélèvement biologique (prise de sang, frottis, ...) • Protection Maternelle et Infantile-PMI